

# Institutions partenaires

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

**P3A** Programme d'Appui  
à la mise en œuvre de l'Accord d'Association



Unité de Gestion du Programme (P3A)  
Palais des Expositions  
Pins Maritimes, Mohammadia – Alger  
Tél : +213 21.21.94.02, +213 21.21.94.01  
Fax : +213 21.21.04.12  
www.p3a-algerie.org

Direction Générale des Forêts  
Chemin Doudou Mokhtar  
Ben Aknoun, Alger, Algérie.  
Tel : +213 023.23.82.63/64/69  
Fax : +213 023.23.82  
www.dgf.org.dz

## Consortium Etats membres de l'Union Européenne (UE)

France/Senior & Italie/Junior



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, France

**mipaaf**  
ministero delle politiche  
agricole alimentari e forestali

Ministère des Politiques Agricoles, Alimentaires et Forestières

**SKOGSSTYRELSEN**

Avec l'appui de la Swedish Forest Agency

# L'équipe du jumelage

## Direction Générale des Forêts :



**M. Ali MAHMOUDI**  
Directeur Général des Forêts  
Chef de Projet Algérie  
mahmoudi\_ila@yahoo.fr

**Mme Ghania BESSAH**  
Directrice d'études chargée de la coopération  
internationale - Homologue CRJ  
Responsable du volet 4  
gh\_bessah@yahoo.fr



**Mme Geneviève REY**  
Membre du CGAAER - Chef de Projet France  
genevieve.rey@agriculture.gouv.fr

**M. Michel HUBERT**  
Conseiller Résident de Jumelage  
jumelage.foret.algerie@gmail.com

**Mme Emmanuelle BOUR-POITRINAL**  
Membre du CGAAER - Responsable du volet 1  
emmanuelle.bour-poitrinal@agriculture.gouv.fr



**M. Massimiliano PIATELLA**  
Spécialiste senior au Mipaaf  
Chef de Projet Italie  
m.piattella@politicheagricole.it

**M. Mohamed ABES**  
Directeur de la gestion du patrimoine  
forestier et alfatier  
Responsable du Volet 1  
mohamedabes42@yahoo.fr

**M. Mohamed ABBAS**  
Directeur d'étude chargé de la réglementation,  
du contentieux, de la communication  
Responsable du Volet 2  
mohamedabbas13@yahoo.fr

**Mme Nedjma RAHMANI**  
Inspectrice - Responsable du Volet 3  
nedjmarahmani70@gmail.com

**M. Thierry BERLIZOT**  
Membre du CGAAER - Responsable du Volet 2  
thierry.berlizot@agriculture.gouv.fr

**M. Claude RONCERAY**  
Membre du CGAAER - Responsable du Volet 3  
claudio.roncera@agriculture.gouv.fr

**M. Hervé LEJEUNE**  
Membre du CGAAER - Responsable du Volet 4  
herve.lejeune@agriculture.gouv.fr

**Mme Sonia MARONGIU**  
Chercheur du CREA - Unité Politique et  
Bioéconomie - Responsable du volet 1  
sonia.marongiu@crea.gov.it

**P3A** Programme d'Appui  
à la mise en œuvre de l'Accord d'Association

Programme géré par le Ministère du Commerce et  
financé par l'Union Européenne



Projet d'appui au  
renforcement des  
capacités de la  
Direction Générale  
des Forêts dans la  
mise en œuvre de la  
stratégie forestière



Jumelage institutionnel

## Contexte

L'Algérie recèle un patrimoine forestier estimé à 4.100.000 ha dont 1.700.000 ha de forêts. Ce patrimoine offre à la société une extraordinaire diversité de biens (liège, plantes aromatiques et médicinales, bois, faune...) et de services (préservation de la biodiversité, conservation des eaux et des sols, espaces récréatifs, potentiel de stockage de carbone...).

Ce patrimoine subit, par endroit, une dégradation liée à des pressions anthropiques sans cesse croissantes, conjuguées aux effets du changement climatique.

La Direction Générale des Forêts (DGF) est, de par ses missions de préservation, de promotion et de valorisation de ce riche patrimoine, résolument engagée dans une démarche de développement durable conformément à l'agenda 2030 de l'ONU.

Ainsi, les objectifs de la Stratégie Nationale Forestière à l'horizon 2035 ont été définis en vue de servir les besoins environnementaux, sociaux et économiques du pays.

## Objectifs du jumelage

Ce jumelage institutionnel, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'Union européenne P3A, soutient le secteur des Forêts à travers un consortium franco-italien en lui apportant un appui technique pour un renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles qui lui permettront d'assurer la mise en œuvre efficace de la Stratégie Nationale Forestière.

## Résultats attendus

Cet appui repose sur un apport d'expertise et des échanges d'expérience apportés par les ministères chargés des forêts de ces deux pays et de nombreux établissements publics partenaires, complétés par l'expertise de la Swedish Forest Agency, permettant ainsi au jumelage d'offrir un large panel d'expériences et de savoir-faire adaptés.

Le jumelage est organisé autour de quatre volets correspondant aux résultats obligatoires du projet.

Chaque volet (v. ci-contre) est décliné en activités dont la cohérence d'ensemble et la bonne mise en œuvre permettront d'atteindre les résultats attendus.

### LE JUMELAGE EN CHIFFRES

Démarrage : 23 février 2020

Durée : 24 mois

Financement l'UE : 1 370 000 €

#### Ressources :

- 480 journées d'expertise
- 14 activités prévues
- Nb de missions d'expertise : 96
- Nb d'experts UE mobilisés : 50
- 4 visites d'étude en France et dans les pays membres de l'UE

### Volet 1

**Définition et mise en place d'une stratégie de valorisation du patrimoine et des produits forestiers, avec 3 activités :**

1. Identifier des filières de valorisations, existantes et potentielles,
2. Construire des stratégies de filière,
3. Configurer un inventaire forestier continu.

### Volet 2

**Renforcement des capacités de l'administration forestière en matière de pilotage stratégique et d'efficacité opérationnelle, avec 4 activités :**

1. Préparer la modernisation des textes législatifs et réglementaires relatifs aux fonctions régaliennes et aux fonctions de gestion,
2. Poser les bases d'une définition des missions de la DGF et d'une organisation territoriale cible,
3. Améliorer le fonctionnement des différents réseaux liés à la DGF,
4. Améliorer la communication de la DGF en interne, en externe et à l'international.

### Volet 3

**Définition et mise en place d'une politique d'amélioration continue des compétences, avec 3 activités :**

1. Diagnostiquer, évaluer les besoins et définir la stratégie,
2. Elaborer un plan pluriannuel de formation,
3. Réaliser des formations de formateurs.

### Volet 4

**Renforcement de la mise en œuvre des cadres stratégiques des accords multilatéraux, avec 2 activités :**

1. Organiser le suivi des engagements internationaux par le secteur des forêts,
2. Renforcer la compétence en ingénierie de projets internationaux, au bénéfice de la valorisation durable des ressources naturelles.